

620

Mr. Lluís Nicolau d'Olwer.

Mon cher ami: Comme vous savez bien, j'ai fait dernièrement quelques démarches pour le règlement des affaires religieuses en Catalogne. Il s'agit, je crois, d'une question assez importante pour que j'aie le devoir de vous en rapporter l'essentiel.

Par suite d'entretiens avec quelques amis, j'ai eu connaissance du désir de divers personnages influents de donner toute son efficacité à l'arrêté ministériel qui a autorisé la réception des sacrements aux soldats de notre armée, et j'ai été informé aussi que la proposition d'organiser le noyau d'un corps d'aumôniers militaires ayant été faite au Président du Conseil des Ministres et Ministre de la Défense Nationale, celui-ci avait fait preuve de la meilleure bonne volonté pour accomplir le projet. Mais il fallait encore la collaboration de l'autorité ecclésiastique pour obtenir le permis d'ouverture d'une église au culte en Barcelonne, à l'objet d'avoir un premier centre d'activité ministérielle au service de l'armée; cette église ne pouvait pas être consacrée exclusivement aux militaires à cause des difficultés pratiques qu'un tel classement des fidèles supposerait, et, par contre, les avantages qu'on pouvait tirer d'un premier essai de restauration du culte public semblaient faciles à comprendre. Aussi, j'ai eu l'idée de visiter Monsieur le Vicaire Général du diocèse qui avait eu l'occasion d'apprécier à diverses reprises ma bonne disposition au sujet des intérêts religieux, quoqu'il ne me connaissait pas personnellement, et auquel on attribuait un parti pris contraire à l'ouverture du temple de Sant Sever choisi à l'objet indiqué ci-dessus. Je crus pouvoir être utile en même temps à l'Eglise et à la République si je réussissais à éliminer le malentendu qui semblait empêcher l'établissement d'un point de départ pour l'organisation du service spirituel dans l'armée et même du culte public dans le territoire fidèle à la République.

J'ai visité le père Josep M^{re} Torrent, de l'Oratoire, Vicaire Général de Barcelonne, vers le 22 juillet; il me reçut cordialement et je lui exposai mon dessein. Il se plaignit alors du manque de considération dont le sous-secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil des Ministres avait fait preuve à son égard à l'occasion de lui avoir demandé autorisation pour visiter monseigneur l'évêque de Teruel, prisonnier à Barcelonne, et il me dit aussi qu'il n'avait pas pu accorder aucune facilité pour l'ouverture du temple de Sant Sever parce qu'on s'était borné à lui faire part du projet, sans lui en demander la permission. Il ajouta qu'il ne croyait pas possible aucune négociation sur une telle matière si ce n'était avec les Ministres de la Justice et de l'Intérieur. Cette attitude me sembla un peu confuse; je ne pouvais, en effet, comprendre quelles raisons conseillaient en même temps monsieur le Vicaire Général de demander une autorisation militaire à la Présidence du Gouvernement et d'exiger que des démarches officieuses suivissent la voie officielle quelque peu rare d'une négociation entre un Vicaire Général diocésain, et

deux Ministres qui n'ont rien à voir avec les affaires extérieures et lesquels ne sont pas connus précisément par leur préoccupation pour les questions religieuses; j'étais plus perplexe lorsque je considérais l'affirmation du P. Torrent de ne pas vouloir s'occuper de ces affaires avec le Ministre sans portefeuille Mr. Manuel de Irujo, catholique et chargé des questions religieuses au sein du Gouvernement. Il me sembla, néanmoins, plus sage d'écouter les paroles de mon interlocuteur que d'y discuter à ce propos, et après l'avoir entendu je lui fis remarquer qu'à mon avis les circonstances politiques étaient singulièrement favorables au renouement de la vie religieuse et qu'on pouvait en profiter aisément à condition qu'on se montrât assez conciliant pour accepter au début d'entretiens officieux et des solutions partielles comme celle dont je venais de parler. En réponse à mes regrets, il protesta de son désir d'obtenir l'apaisement religieux et de sa sympathie pour la démocratie, et il finit par proposer une solution: puisqu'il voyait de graves difficultés à l'ouverture de Sant Sever, on pouvait ouvrir au culte privé pour les soldats l'ancienne chapelle de l'hôpital militaire de la rue Tallers. Quoiqu'un peu choquante, la suggestion ne fut pas refusée par moi et je pris congé de l'abbé Torrent en lui promettant de m'en occuper.

J'ai visité alors Mr. de Irujo, le Ministre que j'ai cité tout à l'heure, et je lui fis part de mon entrevue. Sur sa demande, je me suis informé de l'état actuel de la chapelle de la rue Tallers, et j'ai appris qu'elle avait été transformée en magasin et qu'il ne serait pas aisé de la rendre à sa destination première; en outre, on peut concevoir combien difficile serait, dans une république laïque, la cession d'une partie d'un édifice officiel aux fidèles d'une confession religieuse. Un échange de vues entre Mr. de Irujo et moi nous décida à tenter de nouveau d'obtenir l'autorisation d'ouverture de Sant Sever.

A cet objet, j'ai visité de nouveau Mr. le Vicaire Général le 2 août courant; après lui avoir exposé les difficultés qui s'opposaient à l'utilisation de la chapelle de la rue Tallers et de lui avoir indiqué les raisons favorables à l'autorisation pour Sant Sever, où il n'y avait des difficultés matérielles ni légales, mon interlocuteur me répondit qu'il ne pouvait nullement permettre l'ouverture d'une église publique quelconque sans s'assujettir au procédé qu'il m'avait indiqué dans notre première entrevue; il insista sur la tentative antérieure d'ouvrir l'église sans son permis, à quoi j'objectai que, à présent, l'intention était claire, en ce qui concernait tous ceux qui intervenaient dans l'affaire, de ne rien entreprendre en ce sens sans l'autorité ecclésiastique. Je lui ai répété une fois de plus mes arguments favorables à ne point faire une question de casuistique d'un grave problème de politique ecclésiastique qu'il pouvait placer sur la voie de la solution en faisant preuve de bonne volonté; je lui ai rappelé l'attitude si intelligente et si confiante du Saint Siège lors des négociations pour le concordat de 1801 et comme cette flexibilité d'esprit avait permis à l'église de France plus de cent ans de stabilité et sa réconciliation avec les mouvements politiques d'avantgarde, malgré tous les démêlés passagers, justement parce qu'on avait su profiter du moment opportun, où l'Etat devait voir en une attitude conciliante de l'Eglise une faveur remarquable, et où, surtout, on pouvait reprendre la confiance des foules, perdue par tant d'années de

politique réactionnaire de la plus grande partie du clergé. J'ai fait allusion aussi à Saint Léon le Grand, qui réussit à convaincre Attila, mais il ne m'a pas laissé finir: il a affirmé vivement qu'il ne pouvait pas confondre le Gouvernement républicain avec les barbares, et qu'il préférerait non seulement les républicains, mais les communistes même aux fascistes, et que ceux-ci, sauf, naturellement, les cas d'ignorance, sont en péché mortel habituel; toutefois, il ne pouvait pas céder, parce que l'affaire était très grave et il ne pouvait la négocier qu'avec les Ministres de la Justice et de l'Intérieur ou avec le chef du gouvernement. A ce propos je lui ai rappelé qu'en 1934 et 1935 un ministre sans portefeuille, Mr. Pita Romero, avait négocié un modus vivendi avec le Vatican, mais il a répondu qu'on l'en avait chargé officiellement; l'idée de démarche officielle et de concessions partielles était toujours refusée par lui malgré les dernières preuves favorables au système: arrêtés du Ministre de la Défense Nationale sur la réception de Sacrements et sur le service militaire des prêtres, dispositions du Conseiller de Justice du Gouvernement de Catalogne, Mr. Bosch Gimpera, et de moi, en ma qualité de Directeur Général des Services Correccionels, sur la vie religieuse dans les prisons, les innombrables facilités accordées à bien de religieux et de prêtres par l'action énergique et persévérante de Mr. de Irujo, etc. Il oublie même de faire allusion à son désir de visiter Mr. Polanco, évêque de Teruel, qui avait été satisfait après notre premier entretien par l'intermédiaire de Mr. de Irujo; si l'on songe à l'importance qu'il donna dans notre première entrevue à la solution du cas comme une preuve de bonne volonté de la part du Gouvernement qui pouvait faciliter les pourparlers, on conçoit difficilement le mutisme absolu que sur ce point observa au cours de la deuxième entrevue. Au demeurant, toute insistance était inutile, on ne pouvait pas parvenir à aucune possibilité de solution, et c'est avec cette conviction que j'ai quitté le P. Torrent.

Voilà, mon cher ami, le résumé de ma mission, qui a subi, comme vous voyez, un échec lamentable. Je ne peux faire autre chose que désirer une meilleure compréhension des besoins spirituels de notre pays de la part des autorités ecclésiastiques supérieures. Je l'espère ainsi, et je reste, comme toujours, votre dévoué ami,

-Joan de Garganta-

Barcelonne, 12 Août 1938.